

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 MAI

HORAIRE : Jeudi 06/05/2021 de 14h à 16h

LIEU : Visioconférence (voir « Modalités techniques de la visioconférence » ci-dessous)

ELUS REFERENTS :

Arnaud PERICARD, maire de Saint-Germain-en-Laye (78), Vice-président de l'AMIF en charge de la culture et du patrimoine

ANNIE TISSIER, adjointe au maire de Flagy (77)

SUJET :

Faire rayonner la culture sur tout le territoire francilien

LES INTERVENANTS :



Laurent ROTURIER, Directeur régional
Carole SPADA, Directrice régionale adjointe
DRAC Ile-de-France



Florian AUVINET, Co-directeur
Réseau des musiques actuelles en Ile-de-France



Ariane POUGET, Déléguée générale adjointe
Syndicat des Cirques et Compagnies de création

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 MAI

OBJECTIFS :

- ✓ Echanger sur les **leviers mobilisables** pour **faire rayonner la culture** sur l'ensemble du territoire francilien, notamment dans les territoires moins dotés en équipements culturels, à l'image des zones rurales et de certains quartiers politique de la ville.
- ✓ Penser la **reprise des activités culturelles** à une **échelle locale**, en s'appuyant sur le tissu culturel francilien.

CONTEXTE :

Les **fractures territoriales** en Ile-de-France sont nombreuses. L'accès à la culture est l'une d'entre elles. Si l'Ile-de-France est la première région française en matière d'économie culturelle, avec plus de 21 milliards d'euros par an de richesses dégagées (hors Covid) et 300 000 emplois, les disparités entre territoires sont très fortes, bien qu'il n'y ait pas de réelle « zone blanche » de la culture dans la région.

- Paris et les Hauts-de-Seine concentrent à eux seuls les **trois quarts des emplois culturels** de la région.
- Les **dépenses des communes consacrées à la culture** sont très variables en fonction des territoires¹.
 - Paris : 184 € / an / habitant
 - Petite couronne : entre 112 et 325 € / an / habitant
 - Grande couronne : entre 26 et 112 € / an / habitant (la Seine-et-Marne étant le département où l'on trouve les chiffres les plus faibles).
- Paris et sa petite couronne regroupent les **deux tiers des équipements culturels franciliens**².
 - Paris : 2,2 équipements culturels pour 10 000 habitants.
 - Petite couronne : 1,3 lieu culturel pour 10 000 habitants en moyenne.
 - Autres pôles de centralité franciliens : 1,16 lieu culturel pour 10 000 habitants.
 - Bourgs, villages et hameaux : 0,75 équipement culturel pour 10 000 habitants.
- L'analyse des déplacements autres que domicile-travail ou domicile-études montre que les Franciliens privilégient la **proximité**³ pour leurs déplacements liés aux loisirs. Or, si 99% des Franciliens ont accès à au moins un musée, cinéma, ou salle de spectacle en moins de 34 minutes en voiture et 91 à 94% d'entre eux en moins de 45mn en transports en commun, **l'accès à pied à ces lieux est très inégal**. Seuls

¹ Source : département des études de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture

² Sources : Bilan de l'Institut Montaigne réalisé en 2020 / « Les équipements culturels franciliens, quelle accessibilité et attractivité ? » de l'Institut Paris Région, Janvier 2020.

³ Source : Enquête de l'IFOP « Les envies culturelles de Français », Valeur(s) Cultures et Ifop, Mars 2017



COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 MAI

29% des Franciliens de la grande couronne ont accès à ces lieux en moins de 18mn à pied. Ce chiffre chute à 1% pour les habitants des bourgs, hameaux et villages des zones les moins denses.

- Le **Réseau des Musiques Actuelles en Ile-de-France** (RIF) fédère **150 structures** œuvrant dans le champ des musiques actuelles sur le territoire francilien : salles de concert, festivals, studios, MJC, écoles de musique, collectifs d'artistes, radios, producteurs.
- Le **Syndicat des Cirques et Compagnies de création** (SCC) réunit une multitude d'artistes du spectacle vivant et vise à porter une parole commune auprès de différents interlocuteurs, dont les collectivités.
- La DRAC interviendra pour présenter son appel à projets « **Culture et lien social** » visant à développer des projets culturels et artistiques exemplaires et innovants à destination des populations des **quartiers prioritaires** de la politique de la ville (QPV).

PROPOSITION DE DEROULE :

- 14h – 14h10 : Introduction de la séance par les élus référents, et retour sur la rencontre AMIF / ministre de la Culture
- 14h10 – 14h30 : Intervention de **Laurent Roturier** et **Carole Spada**, respectivement directeur et directrice adjointe de la DRAC Ile-de-France
- 14h30 – 14h50 : Intervention de **Florian Auvinet**, co-directeur du Réseau francilien des musiques actuelles
- 14h50 – 15h10 : Intervention d'**Ariane Pouget**, Déléguée générale adjointe du Syndicat des Cirques et Compagnies de création
- 15h10 – 15h55 : Echanges avec les participants
- 15h55 – 16h : Clôture de la séance par les élus référents

MODALITES TECHNIQUES DE LA VISIOCONFERENCE :

Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=m33951222366578948adff704ca76c069>

Si besoin, indiquez le :

Numéro de la réunion : 163 066 3635

Mot de passe : culture4

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105
support@frv-sense.com

Veillez télécharger et « autoriser » Cisco Webex à s'exécuter. Vous pourrez rentrer dans la visioconférence au plus tôt 15 minutes avant le début de la séance.



COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 MAI

Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail.

Cliquer sur « rejoindre la réunion ».

Lorsque vous entrez dans la conférence, **veuillez** :

- **annoncer votre nom, prénom, fonction et commune**
- puis **couper votre micro et votre caméra** afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

Quelques conseils de bonne utilisation :

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.